

**Diagnostic des sols sur les lieux
accueillant des enfants et adolescents**

Déploiement national

Crèche Fonscolombe - Marseille (13)

Note de Première Phase (NPP)

Octobre 2010 – N° 130803448_RNPP

*Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents- Phase 1
Crèche Fonscolombe_ Région PACA _ Département des Bouches-du-Rhône _ Marseille (13)
Note de Première Phase (NPP) N° 130803448_RNPP*

Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents

Déploiement national

Crèche Fonscolombe - Marseille (13)

Note de Première Phase (NPP)

Octobre 2010 – N° 130803448_RNPP

FICHER : W:\ENVIRONNEMENT\DOSSIERS EN COURS\BRGM_ETS\DOSSIERS\10ME194DA_LOT9B_130803448RNPP_CRECHE FONSCOLOMBE_BRGM_13 MARSEILLE\RAPPORT\VPRO\130803448_RNPP_V6.DOC

N° DOSSIER	10	ME	194	D	a	ENV	AP	SGe	PIECE	1/1	AGENCE	MARSEILLE
30/11/11	PROV6	A. PIGHIERA	N. SOULET			N. DURAND			61+annexes		VERSION PROVISOIRE	6
DATE	CHRONO	REDACTEUR	CHEF DE PROJET	SUPERVISEUR			nb. pages	MODIFICATIONS - OBSERVATIONS				

SYNTHESE

L'Etat Français a souhaité faire procéder, comme le prévoit l'**action 19 du 2^{ème} Plan national santé environnement 2009-2013**, à un examen des situations environnementales liées au fait que des établissements accueillant des enfants ou des adolescents (ETS), tels que des crèches et des écoles, soient situés sur/ou à proximité immédiate d'anciens sites industriels ou d'activités de service recensés dans la base *BASIAS (Base de données des Anciens Sites Industriels et Activités de Service)*. Cette démarche est traduite dans l'article 43 de la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, promulguée le 5 août 2009. Elle est pilotée par le Ministère en charge de l'Écologie.

Description de l'établissement scolaire, résultats de la visite de l'établissement

La **crèche** Fonscolombe (130803448) est localisée au 7 Rue André Chamson à Marseille (13) dans un quartier résidentiel du 3^{ème} arrondissement proche du centre-ville et comportant quelques commerces de proximité.

Cette crèche accueille 30 enfants âgés de 6 mois à 3 ans. Elle fait partie d'un groupe d'établissements comprenant notamment une école maternelle (0133039H) faisant l'objet d'un diagnostic présenté dans un rapport spécifique (0133039H_RNPP).

La crèche, propriété de la ville de Marseille, s'étend sur une surface d'environ 65 m² au 1^{er} étage d'un grand bâtiment datant du début des années 80, situé entre la rue Chamson, l'avenue Salengro et le boulevard Fonscolombe. Ce bâtiment abrite :

- au rez-de-chaussée : des commerces de proximité (supermarché, tabac, boucherie,...) donnant sur l'avenue Roger Salengro ;
- au rez-de-chaussée / sous-sol : un parking semi-enterré ventilé accessible depuis la rue André Chamson, d'environ 220 places.
- au premier étage : la crèche familiale Fonscolombe, l'école maternelle Fonscolombe, un Centre d'Accueil et de Loisirs (C.A.L.), dont l'accès se fait au 7 rue André Chamson, ainsi que le logement du concierge possédant un deuxième étage ;

La crèche ne possède aucun aménagement extérieur.

Au total 30 enfants, 14 personnels scolaires et un logement de fonction accueillant un concierge.

Au cours de la visite il a été constaté que la crèche était construite au-dessus de commerces et d'un parking semi-enterré et qu'il n'y avait pas de jardin pédagogique. Aucun indice visuel ou olfactif de pollution n'a été détecté lors de la visite.

Résultats des études historiques et documentaires

C'est la proximité de la crèche avec une ancienne fonderie de métaux répertoriée dans BASIAS (site BASIAS n° PAC1302295) qui a motivé son inclusion dans la démarche de diagnostic.

L'étude historique réalisée au cours de cette première phase du diagnostic montre que le bâtiment abritant la crèche a été construit au début des années 1980 au cours du réaménagement du quartier de la Villette et la construction de la résidence Fonscolombe.

L'ETS est actuellement localisé à environ 50 m au Nord-Est de l'ancienne emprise du site BASIAS n°PAC1302295. L'activité de la fonderie a démarré avant 1933. La date de la fin de l'activité n'est pas connue mais est probablement postérieure à 1952.

Un autre site BASIAS (n° PAC1301074) était localisé au niveau de l'actuel bâtiment accueillant la crèche et avait pour activité l'entretien et la réparation de tous types de véhicules, entre 1929 et les années 1970. Un stockage enterré d'essence de 7,5 m³ était présent sur le site dans les années 1930, au tout début de l'exploitation. La crèche est partiellement superposée à l'emprise du site BASIAS PAC1301074.

On notera par ailleurs que les sols au droit des anciens sites BASIAS ont probablement été tout ou partie évacués lors du terrassement au moment du réaménagement du quartier de la Villette, en raison de la construction du parking semi-enterré.

Deux autres sites BASIAS n° PAC1302315 et PAC1300593 (garages / ateliers de réparation) se sont succédés de l'autre côté de l'avenue Salengro (à l'ouest de l'ETS) entre 1926 et les années 1980 environ.

Résultats des études géologiques et hydrogéologiques

L'étude du contexte géologique et hydrogéologique indique que la nappe d'eau souterraine se trouve entre 2 et 9 m de profondeur au droit du site. L'écoulement global des eaux souterraines serait dirigé vers l'Ouest.

Aucun pompage de la nappe n'a été recensé à proximité de l'établissement scolaire.

Les sites BASIAS n° PAC1302315 et PAC1300593 (garages / ateliers de réparation) sont donc situés en aval hydraulique de l'ETS.

Etude des influences potentielles de l'ancien site industriel sur l'établissement scolaire

S'agissant d'une crèche avec logement de fonction, trois scénarios d'exposition sont à considérer :

- l'ingestion de sols :

Ce scénario n'est pas retenu, la crèche et le logement de fonction étant situés au 1^{er} étage d'un bâtiment et ne possédant pas d'aménagement extérieur (excepté un patio extérieur entièrement recouvert pour le

logement).

- l'inhalation de l'air dans les bâtiments, air qui serait susceptible d'être dégradé par des pollutions éventuelles provenant du site BASIAS :

Ce scénario n'est pas retenu du fait de la présence de commerces et d'un parking semi-enterré ventilé sous l'ETS, qui préservent les lieux de vie de l'ETS et du logement de fonction d'une éventuelle migration de composés volatils potentiellement présents dans les sols.

- l'ingestion d'eau potable :

Les réseaux d'eau potable alimentant le bâtiment de l'ETS depuis la rue Chamson traversant l'emprise des anciens sites BASIAS, la possibilité d'une dégradation de la qualité de l'eau du robinet par transfert de polluants au travers des canalisations est retenue.

Ainsi, compte tenu des informations collectées et des aménagements de l'ETS (localisation du réseau d'adduction en eau potable notamment), nous proposons que la crèche Fonscolombe (130803448) **fasse l'objet d'une campagne de diagnostics sur les milieux pertinents (phase 2)** à l'issue de la phase 1.

Les informations disponibles à ce stade ne mettent pas en évidence la nécessité de mettre en place des dispositions de gestion provisoires dans l'attente des résultats des investigations de phase 2.

Cet avis concerne la configuration actuelle de l'Etablissement et se base sur les connaissances techniques et scientifiques du moment, au regard de la méthodologie mise en œuvre dans le cadre de la démarche « Établissements sensibles ».